

Alternance  
2013

le cnam

école management & société

Licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel  
LP071 – en alternance

## Guide-conférencier

Les patrimoines sont devenus un élément clef du développement économique des territoires. Ils sont également un maillon fort du tourisme français et attirent chaque année des millions de touristes. Les « Journées européennes du patrimoine » témoignent chaque année de l'engouement des publics pour la découverte des richesses patrimoniales, souvent méconnues.

Les patrimoines couvrent une grande diversité thématique : architectures civile, militaire et religieuse ; domaines maritimes, terrestres et fluviaux ; activités industrielles, artisanales et agricoles, sans oublier les parcs, jardins, sites archéologiques, objets mobiliers, etc. Des labels existent (Patrimoine européen, Villes et Pays d'art et d'histoire, etc.), des Centres d'interprétation du patrimoine sont créés. Une distinction, Grand mécène de la culture, est destinée aux donateurs engagés dans la valorisation et la diffusion de la culture de notre pays.

Toutes ces actions rapprochent de fait les deux activités de la culture et du tourisme. Cela entraîne obligatoirement une professionnalisation des acteurs touristiques, la formation devient alors le cœur de ce rapprochement.

Sur la base de deux textes parus au journal officiel depuis le mois d'août 2011, conformément au décret n°2011-930 du 1er août 2011 et à l'arrêté du 9 novembre 2011, il n'existe plus à compter du 31 mars 2012 qu'une seule profession habilitée à assurer les visites commentées dans les musées et monuments historiques : celle de guide-conférencier. La carte professionnelle de guide-conférencier est délivrée aux titulaires de la licence professionnelle de guide-conférencier.

### Public concerné

Etudiant(e) en poursuite d'études, demandeur d'emploi ou salarié ayant un diplôme de niveau III : titre RNCP ou diplôme homologué, DEUG, L2, DUT, BTS, ou validation des acquis professionnels (VAP85) de préférence dans les domaines :

- tourisme, hôtellerie
- assistant de gestion de PME-PMI, management des unités commerciales, négociation et relation client, commerce international...
- économie et gestion, langues étrangères appliquées, sciences humaines et sociales, Staps, droit et sciences politiques...

### Objectifs

Former des guides-conférenciers professionnels ayant acquis les principales connaissances scientifiques en matière de patrimoines naturels, historiques, culturels et vivants ; d'histoire des arts et des techniques ayant contribué à l'érection des patrimoines ; de marchés et de clientèles touristiques ; de valorisation des patrimoines, etc.

### Métiers visés

Le guide - conférencier rend accessible aux touristes le patrimoine culturel (artistique, historique et géographique).

Il sait le présenter et le mettre en valeur. Il est autorisé à conduire des visites commentées dans l'ensemble des lieux à accès réglementé (musées, monuments historiques, etc.).

Le guide répond à l'évolution des besoins de l'industrie touristique grâce à une formation cohérente englobant langues, art et environnement. Il maîtrise les techniques d'accueil et d'accompagnement, de construction de visite de ville et de circuit. Il rend l'oeuvre accessible à tous et aborde ainsi la notion de médiation. Il sait s'adapter aux publics à besoins spécifiques : personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeune public, publics étrangers, etc.



## Points forts

La licence professionnelle Guide-conférencier associe l'excellence académique du Cnam aux meilleurs professionnels des patrimoines en France. Elle permet une approche :

- **complète** car respectant l'ensemble des compétences professionnelles définies dans l'arrêté du 9 novembre 2011 relatif aux compétences requises en vue de la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier,
- **concrète** car l'enseignement est basé en grande partie sur des études de cas et des échanges directs avec de grands professionnels,
- **globale** sur l'ensemble des composantes des patrimoines et du tourisme,
- **internationale** par le recrutement des candidats et des situations présentées dans les cours et séminaires.

## Contenu de la formation

CODE	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	HEURES	ECTS
Enseignements (40 ECTS)			
LTR123	Économie du tourisme	45	4
USEC06	Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines	90	8
USEC07	Arts, sciences et patrimoines	90	8
USEC08	Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	90	8
USEC09	Connaissance et gestion de l'activité professionnelle	90	8
UA2B34	Test d'anglais (Bulats niveau 3)	50	4
Expérience et projets (20 ECTS)			
UAEC08	Mémoire professionnel		8
UAEC09	Projet tuteuré		12

## Organisation

Le rythme de l'alternance est adapté à l'activité touristique du territoire. Les périodes de présence en centre de formation sont essentiellement positionnées sur les périodes de faible affluence touristique.

## Calendrier et conditions d'accès

Accès sur dossier et entretien

- Date limite de dépôt des dossiers : 21 avril 2013
- **Rentrée : octobre 2013**

### Lieu de la formation

Château Lunéville (54)

### Contact

alternance@cnam-lorraine.fr  
03 83 85 51 52  
www.cnam-lorraine.fr